



Règlement CONCOURS COSPLAY DIMANCHE 29 Octobre JAPAN EXPO CENTRE - ORLÉANS

JAI AN EXI O CENTRE ONLEANS

Conditions Générales

Dans le cadre du Japan Expo Centre à Orléans, TRY HARD WORKSHOP assure la gestion du concours de Cosplay ouvert à toutes et tous.

Informations sur le concours :

- → Le concours se déroulera le **DIMANCHE 29 OCTOBRE** sur la scène ICHIGO de 14h à 15h.
- → Les inscriptions pour le concours sont ouvertes jusqu'au **DIMANCHE 22 OCTOBRE** (20H00) inclus.
- → Le concours étant ouvert aux spectateurs de tout âge et sensibilité, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».
- → Le concours accueille un nombre **limité de 16 places**. Cette limite peut être modifiée, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.

Participation

La participation à ce concours est gratuite et tributaire de la pré-inscription dûment réalisée suivant les modalités décrites dans le formulaire d'inscription et le présent règlement (cf. article Critères de sélection).

Toute inscription nécessite une validation par mail que vous recevrez le lundi 23 octobre après la



clôture des inscriptions.

Attention, veiller à bien fournir **tous** les éléments avant soumission, nous nous réservons le droit de refuser tout dossier incomplet sans possibilité de modification ou de fournir les compléments après coup.

Candidature

- → La pré-inscription au concours ne sera effective qu'une fois que **tout** le dossier de pré-inscription en ligne sera rempli (bande son, informations obligatoires et WIP)
- → Il est possible de présenter un ancien Cosplay ayant déjà concouru uniquement si une nouvelle prestation a été réalisée pour ce concours.

Le Cosplay présenté doit être réalisé par le/la candidat(e) ou les membres dans le cas des prestations groupe.

Les décors sont soumis aux mêmes règles que les costumes : réalisation à la main par les participants, avec des photos du travail en cours de réalisation à nous communiquer.

Si vous utilisez un décor, merci de nous le faire savoir lors de votre inscription.

Les décors ne doivent pas excéder 3 "gros" accessoires (exemple : table, chaise, portant etc.) et sont limités à 10kg. Nous avons uniquement 30 secondes pour la mise en place et l'enlèvement des décors.

- → JapanExpo applique la règle du "premier arrivé, premier servi". Cependant, cette règle ne fonctionne uniquement si votre dossier est complété à 100%!
- → Une fois l'inscription validée par mail (le mail de validation sera envoyé le lundi 23 octobre), les candidats devront impérativement se présenter au Point Cosplay le jour J (backstage Ichigo, stand TRY HARD WORKSHOP) aux horaires indiqués dans les mails de briefing en amont de l'événement pour assurer leur présence.

<u>Tout manquement ou retard</u> pourra se traduire par une annulation de la participation au concours (sauf cas d'urgence, merci de prévenir l'organisateur qui communiquera son numéro de téléphone).

→ La remise des prix s'effectuera dans la même journée



Rappels des critères de sélection

- → Le Cosplay ainsi que les décors devront être faits main, seulement 1 à 3 pièces non réalisées seront acceptées pour le Cosplay (soit environ 25% du costume MAX)
- → Fournir des preuves de conceptions (communément appelées WIP) : photos / vidéos des étapes de conceptions, ainsi que des photos de bonnes qualités et détaillées de vos références, le nom du/des personnage(s) et l'univers dont il(s) est(sont) extrait(s).
- → Les éléments présentés (costumes, décors, ...) devront être réalisés par les participants.
- → Un costume déjà primé lors d'un concours peut être éligible s'il est présenté dans le cadre d'une nouvelle prestation de manière générale, nous demandons de fournir l'historique des concours de votre costume.

Temps de prestation

Temps défini pour les prestations :

→ Passage Individuel : 1 minute 30 secondes
 → Passage Groupe : 2 minutes 30 secondes

Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir :

- → Le fichier audio au format MP3 ou MP4 uniquement.
- → Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec Pseudo et nom du personnage incarné).

Les participants dont les représentations seront accompagnées de vidéos devront fournir :

- → Le fichier vidéo au format MP4 uniquement.
- → Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec Pseudo et nom du personnage incarné).

Le staff THW se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibrage des sons)

Sécurité

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis,...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilés). Les armes construites en carton, mousse ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées.

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».



Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail : tryhardworkshop@gmail.com

Si la sécurité refuse de vous laisser passer malgré les autorisations, appelez l'organisateur sur son numéro (qui sera communiqué par mail).

Critères d'évaluation

Les membres du jury ont été choisis par l'organisateur général de l'événement ainsi que THW de manière à couvrir un maximum de technique (couture/craft/FX/prestation/etc.)

Ils jugeront les costumes sur les critères suivant :

Pour la partie Costume : 50% de la notation déclinée comme suit :

- → La difficulté technique du costume
- → La qualité de la réalisation
- → Le choix des tissus et des matériaux
- → La ressemblance au personnage incarné
- → La mobilité

Pour la partie Prestation : 50% de la notation déclinée comme suit :

- → Le Role Play
- → L'utilisation de l'espace scénique
- → La compréhension de la prestation
- → La réalisation
- → L'originalité

Classement et dotations

Le podium se décompose comme suit :

- 🥉 Premier À définir par l'organisateur
- 🥈 Deuxième À définir par l'organisateur
- Troisième À définir par l'organisateur

Les dotations peuvent être amenées à évoluer

Détails techniques

L'événement met à la disposition des participants des loges pour se changer.

Seuls les membres staff de TRY HARD WORKSHOP sont habilités à permettre l'accès aux loges

Si vous avez besoin de temps supplémentaire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Afin d'éviter tout problème de vols/dégradations, nous n'accepterons aucun helpeurs extérieurs au staff THW dans les vestiaires/loges.



Seul le staff THW et l'organisateur de l'événement seront autorisés dans les loges.

Nous mettrons donc à disposition une équipe d'helpeurs/staff THW pour vous aider.

Il est possible pour les participants ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où le placer. La scène aura comme dimensions 6x10 m.

Briefing: Votre mission si vous l'acceptez.

Un ordre de passage effectif des prestations vous sera donné au plus tard sur le stand le matin de la convention. Nous effectuerons des changements si nécessaire (notamment pour les armures et costumes chauds qui pourront passer en premier)

La finalisation de l'inscription, ne sera effective :

- → Qu'après présentation des participants au stand de TRY HARD WORKSHOP aux dates et heures communiquées
- → Uniquement pour les personnes **ayant reçu une confirmation de leur participation par mail** suite au dépôt de leur dossier

Lors de la finalisation de l'inscription sur le stand, les participants seront briefés sur les dernières modalités (ordre de passage, créneau de pré-jugement avant les prestations par le jury, ...). Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay.

Une vérification des fichiers audio sera également faite par l'équipe d'inscription. Nous demandons à chaque concurrent d'apporter toutes les pièces jointes de leur participation **sur clef USB** le jour J en cas de problème technique.

Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène. (Sauf urgence, pensez à nous prévenir svp).

Droit à l'image et acceptation du règlement

Vous devrez signer le présent règlement ainsi qu'un droit à l'image (document joint au formulaire d'inscription). Tout manquement pourra entraîner la non-participation au concours.

Les mineurs devront fournir une décharge parentale manuscrite et signée. Ces documents seront à remettre sur le formulaire d'inscription.

De l'éthique du concours

Si un membre d'une équipe/une personne est surprise en train de vandaliser/voler, agresser le public/un cosplayer/jury, l'organisateur peut prononcer sa disqualification.

Tout acte malveillant observé peut donner suite à des sanctions, allant du simple blâme, jusqu'à l'interdiction du concours Cosplay.

Si besoin d'une médiation, vous pouvez toujours vous référer à l'organisateur.

Bonne chance à tous!

